



RUE DU SEXTANT [151] UN NID BIEN CHAUD

Crèche – neuf

Rue du sextant 41, 1082 Berchem-Sainte-Agathe
Maître d'ouvrage : Commission Communautaire Française
Architecte : AAC Architecture
Bureau d'études : Matriche

14

kWh/m² an
Moyenne bruxelloise
106

$U_{\text{moy}} = 0.19 \text{ W/m}^2\text{K}$



$\eta = 89\%$
 $n_{50} = 0.6 \text{ h}^{-1}$



PV (20m²)



PSE,
Ventilation naturelle



TC, accès PMR,
mise à disposition de
vélos



Jardin sensoriel,
plantes hydrophiles



Bassin (15m³),
noue de rétention



Fibre bois, Bois FSC,
finitions éco, ardoise
de récupération



Traçabilité des
déchets



Isolation acoustique
renforcée,
qualité de l'air



Ce projet consiste en la construction d'une halte-garderie pour enfants handicapés. La toiture, qui comprend un grenier et un étage de bureaux, couvre la garderie située au rez-de-chaussée.

Le projet propose un bâtiment au volume compact, respectant les principes d'une architecture bioclimatique. Le niveau passif est atteint et les surchauffes sont évitées de manière passive (limitation des apports internes, night cooling, protections solaires réglables). La continuité de l'isolation permet de réduire les ponts thermiques.

L'attention portée à la qualité environnementale est démontrée par une utilisation de matériaux durables, recyclés et écologiques. De plus la gestion de l'eau sur la parcelle va loin dans sa réflexion : la ré-infiltration est favorisée par une noue, qui participe avec un bassin, à la rétention des eaux sur le site. Enfin une possibilité de réutilisation de l'eau du bassin est offerte pour l'entretien des abords du bâtiment.

EN CHIFFRES

Surface du bâtiment	368 m ²
Réception des travaux	-----
Coûts de construction HTVA, hors primes	1090 €/m ²
Subvention bâtiment exemplaire	29.030 €



S'INTEGRER ET SE DEMARQUER

Le bâtiment est situé dans une zone résidentielle et termine un alignement de petites maisons mitoyennes.

Tout en se fondant dans le gabarit des bâtiments voisin, la halte-garderie se distingue de l'anonymat de ceux-ci par son architecture.

Le bâtiment est comme un œuf taillé dans la pierre. L'entrée est une saillie dans le socle, que vient recouvrir une coquille d'ardoise, permettant de confondre toiture et mur, de façon sculpturale.

Cet ovni, au service de la collectivité participe à l'évolution architecturale et énergétique du bâti.



RESPECTER LE CYCLE DE L'EAU

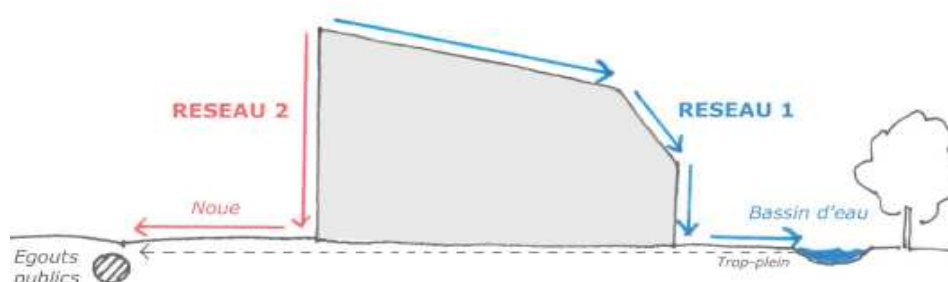
Le projet s'inscrit dans la lutte contre l'imperméabilisation du sol bruxellois, grâce à une parcelle peu construite et des surfaces extérieures perméables avec un faible coefficient de ruissellement.

Le choix en matière de perméabilité se traduit par la mise en place de gazon (41% de la parcelle), matière synthétique perméable pour l'aire de jeu extérieure des enfants (8%), des dalles de béton gazon (6%), du béton poreux (10%). Le reste de la surface est occupée par le bâtiment (35%).

De plus, le projet a opté pour des dispositifs de rétention et d'infiltration d'eau :

- En fond de parcelle (réseau 1), le projet a choisi un bassin de rétention d'eau imperméable. Celui-ci permet de : stocker les eaux de pluie et de les vidanger à débit régulé vers un exutoire. Ce bassin permet aussi la ré-infiltration en surface, lors de fort orage. De plus, un système de récupération des eaux de pluies du bassin est installé, afin de l'utiliser pour l'entretien des espaces extérieurs du bâtiment.
- En avant de parcelle (réseau 2), le choix s'est porté sur une noue, dont le dimensionnement lui permet d'être vide en temps sec, et de réguler l'écoulement des eaux vers l'égout public en temps pluvieux.

En limitant les débits et les apports d'eau dirigés vers les réseaux d'assainissement, le projet contribue à diminuer le risque de saturation entraînant des inondations en milieu urbain. Le projet permet de respecter le cycle naturel de l'eau, par la rétention, la ré-infiltration ou l'évaporation de celle-ci.



CLIN D'ŒIL

Des ardoises de récupération sont utilisées en toiture. Ce choix est écologique et économique. L'ardoise supporte mieux les effets du temps que d'autres matériaux pourtant neufs. Elle bénéficie de plus d'une bonne notation environnementale, suivant la classification Nibe (2a).